CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

ET

LA SOCIÉTÉ AFRICAN BUSINESS CONSORTIUM SARL

POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DE L'OR ET DES SUBSTANCES MINÉRALES DU GROUPE 2

(SECTEUR DE BAMBADALA, CERCLE DE YANFOLILA, RÉGION DE SIKASSO)

ENTRE :

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI, ci-après dénommé « **l'État** », représenté par le ministre des **Mines, de l'Energie et de l'Eau**, Monsieur **Lamine Seydou TRAORE**

ET

LA SOCIÉTÉ ci-après dénommée **AFRICAN BUSINESS CONSORTIUM SARL,** représentée par **Monsieur Moussa TOURE**, le Gérant en vertu du pouvoir qui lui est conféré par les statuts de **LA SOCIÉTÉ AFRICAN BUSINESS CONSORTIUM SARL.**

L'**État** et LA SOCIÉTÉ **AFRICAN BUSINESS CONSORTIUM SARL** étant ci-après collectivement désignés les « **Parties** ».

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE l'**État** est de plein droit propriétaire des Substances minérales contenues dans le sol et le sous-sol du Mali et qu'il souhaite encourager et promouvoir la Recherche et l'Exploitation de ses ressources.

ATTENDU QUE LA SOCIÉTÉ **AFRICAN BUSINESS CONSORTIUM SARL** détient l'expertise technique et les connaissances requises pour la mise en œuvre des Activités minières au sein du Périmètre de **Bambadala,** Cercle de **Yanfolila,** Région de **Sikasso,** visé par la présente Convention.

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du Code minier, à l'exception de l'autorisation d'Exploration, du permis d'exploitation artisanale et du permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée, les Titres miniers sont assortis de la présente Convention, laquelle définit les droits et obligations des parties.

ATTENDU QUE LA SOCIÉTÉ **AFRICAN BUSINESS CONSORTIUM SARL** en collaboration avec l'État, a exprimé le désir d'entreprendre, de réaliser ou de poursuivre des activités de Recherche des Substances minérales au Mali, sur le Périmètre visé par la Convention et que, dans le cadre desdites activités, LA SOCIÉTÉ **AFRICAN BUSINESS CONSORTIUM SARL** détient ou a accès à des fonds et désire obtenir un droit exclusif lui permettant de procéder à ses activités minières sur ledit Périmètre visé par la Convention.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 50 : INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION

Dès la constitution de chaque Société d'Exploitation prévue par la présente Convention, la Société d'Exploitation signe quatre (4) originaux de la présente Convention et accepte par cette signature les obligations qui lui incombent en vertu de la présente Convention.

Fait à Bamako, le ..28 OCT 2021.....

En quatre (4) exemplaires originaux.

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

LE MINISTRE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

Lamine Seydou TRAORE

POUR LA SOCIÉTÉ AFRICAN BUSINESS CONSORTIUM SARL

LE GÉRANT

Moussa TOURE

Annexe I

Coordonnées du périmètre

Secteur de Bambadala

Point A : Intersection du méridien 08° 30' 48'' W et le parallèle 11° 31' 35'' N
Du point A au point B suivant le parallèle 11° 31' 35'' N

Point B : Intersection du méridien 08° 29 ' 50" W et le parallèle 11 °31 '35" N
Du point B au point C suivant le méridien 08° 29 ' 50" W

Point C : Intersection du méridien 08° 29' 50" W et le parallèle 11° 31' 24" N
Du point C au point D suivant le parallèle 11° 31' 24" N

Point D : Intersection du méridien 08° 29' 33" W et le parallèle 11 °31' 24" N
Du point D au point E suivant le méridien 08° 29' 33" W

Point E : Intersection du méridien 08° 29' 33" W et le parallèle 11° 31' 14" N
Du point E au point F suivant le parallèle 11° 31' 14" N

Point F : Intersection du méridien 08° 29' 06" W et le parallèle 11° 31' 14" N
Du point F au point G suivant le méridien 08° 29' 06" W

Point G : Intersection du méridien 08° 29' 06" W et le parallèle 11° 30' 55" N
Du point G au point H suivant le parallèle 11° 30' 55" N

Point H : Intersection du méridien 08° 28' 45" W et le parallèle 11° 30' 55" N
Du point H au point I suivant le méridien 08° 28' 45" W

Point I : Intersection du méridien 08° 28' 45" W et le parallèle 11° 30' 41" N
Du point I au point J suivant le parallèle 11° 30' 41" N

Point J : Intersection du méridien 08° 28' 23" W et le parallèle 11° 30' 41" N
Du point J au point K suivant le méridien 08° 28' 23" W

Point K : Intersection du méridien 08° 28' 23" W et le parallèle 11° 30' 36" N
Du point K au point L suivant le parallèle 11° 30' 36" N

Point L : Intersection du méridien 08° 28' 15" W et le parallèle 11° 30' 36" N
Du point L au point M suivant le méridien 08° 28' 15" W

Point M : Intersection du méridien 08° 28' 15" W et le parallèle 11° 30' 29" N
Du point M au point N suivant le parallèle 11° 30' 29" N

Point N : Intersection du méridien 08° 28' 03" W et le parallèle 11° 30' 29" N
Du point N au point O suivant le méridien 08° 28' 03" W

Point O : Intersection du méridien 08° 28' 03" W et le parallèle 11° 30' 20" N
Du point O au point P suivant le parallèle 11° 30' 20" N

Point P : Intersection du méridien 08° 27' 38" W et le parallèle 11° 30' 20" N
Du point P au point Q suivant le méridien 08° 27' 38" W

Point Q : Intersection du méridien 08° 27' 38" W et le parallèle 11° 30' 11" N
Du point Q au point R suivant le parallèle 11° 30' 11" N

Point R : Intersection du méridien 08° 27 ' 20" W et le parallèle 11° 30' 11" N
Du point R au point S suivant le méridien 08° 27 ' 20" W

Point S : Intersection du méridien 08° 27' 20" W et le parallèle 11° 29' 59" N
Du point S au point T suivant le parallèle 11° 29' 59" N

Point T : Intersection du méridien 08° 27' 11" W et le parallèle 11° 29' 59" N
Du point T au point U suivant le méridien 08° 27' 11" W

Point U : Intersection du méridien 08° 27' 11" W et le parallèle 11° 29' 40" N
Du point U au point V suivant le parallèle 11° 29' 40" N

Point V : Intersection du méridien 08° 27' 02" W et le parallèle 11° 29' 40" N
Du point V au point W suivant le méridien 08° 27' 02" W

Point W : Intersection du méridien 08° 27' 02" W et le parallèle 11° 29' 19" N
Du point W au point X suivant le parallèle 11° 29' 19" N

Point X : Intersection du méridien 08° 26' 54" W et le parallèle 11° 29' 19" N
Du point X au point Y suivant le méridien 08° 26' 54" W

Point Y : Intersection du méridien 08° 26' 54" W et le parallèle 11° 29' 03" N
Du point Y au point Z suivant le parallèle 11° 29' 03" N

Point Z : Intersection du méridien 08° 25' 59" W et le parallèle 11° 29' 03" N
Du point Z au point AA suivant le méridien 08° 25' 59" W

Point AA : Intersection du méridien 08° 25' 59" W et le parallèle 11° 29 ' 05" N
Du point AA au point AB suivant le parallèle 11° 29 ' 05' N

Point AB : Intersection du méridien 08° 24' 32" W et le parallèle 11° 29' 05" N
Du point AB au point AC suivant le méridien 08° 24' 32" W

Point AC : Intersection du méridien 08° 24' 32"W et le parallèle 11° 30' 02" N
Du point AC au point AD suivant le parallèle 11° 30' 02" N

Point AD : Intersection du méridien 08° 24' 37" W et le parallèle 11° 30' 02" N
Du point AD au point AE suivant le méridien 08° 24' 37" W

Point AE : Intersection du méridien 08° 24' 37" W et le parallèle 11° 31' 06" N
Du point AE au point AF suivant parallèle 11° 31' 06" N

Point AF : Intersection du méridien 08° 24' 46" W et le parallèle 11° 31' 06" N
Du point AF au point AG suivant le méridien 08° 24' 46" W

Point AG : Intersection du méridien 08° 24' 46" W et le parallèle 11° 31' 35"N
Du point AG au point AH suivant le parallèle 11° 31' 35"N

Point AH : Intersection du méridien 08° 23 '53' 'W et le parallèle 11° 31 '35" N
Du point AH au point AI suivant le méridien 08°23 '53' 'W

Point AI : Intersection du méridien 08° 23' 53" W et le parallèle 11° 27' 43" N
Du point AI au point AJ suivant le parallèle 11 °27' 43 " N

Point AJ : Intersection du méridien 08° 26' 12" W et le parallèle 11° 27' 43" N
Du point AJ au point AK suivant le méridien 08° 26' 12" W

Point AK : Intersection du méridien 08° 26' 12" W et le parallèle 11° 25' 44" N
Du point AK au point AL suivant le parallèle 11° 25' 44" N

Point AL : Intersection du méridien 08° 29' 25" W et le parallèle 11° 25' 44" N
Du point AL au point AM suivant le méridien 08° 29' 25"W

Point AM : Intersection du méridien 08° 29' 25" W et le parallèle 11° 28' 29" N
Du point AM au point AN suivant le parallèle 11° 28' 29" N

Point AN : Intersection du méridien 08° 30' 48" W et le parallèle 11° 28' 29" N
Du point AN au point A suivant le méridien 08° 30' 48" W

TRACE DU PERIMETRE DE BAMBADALA SUR L'EXTRAIT DE LA FEUILLE TOPOGRAPHIQUE DE YANFOLILA A L'ECHELLE 1/200 000e

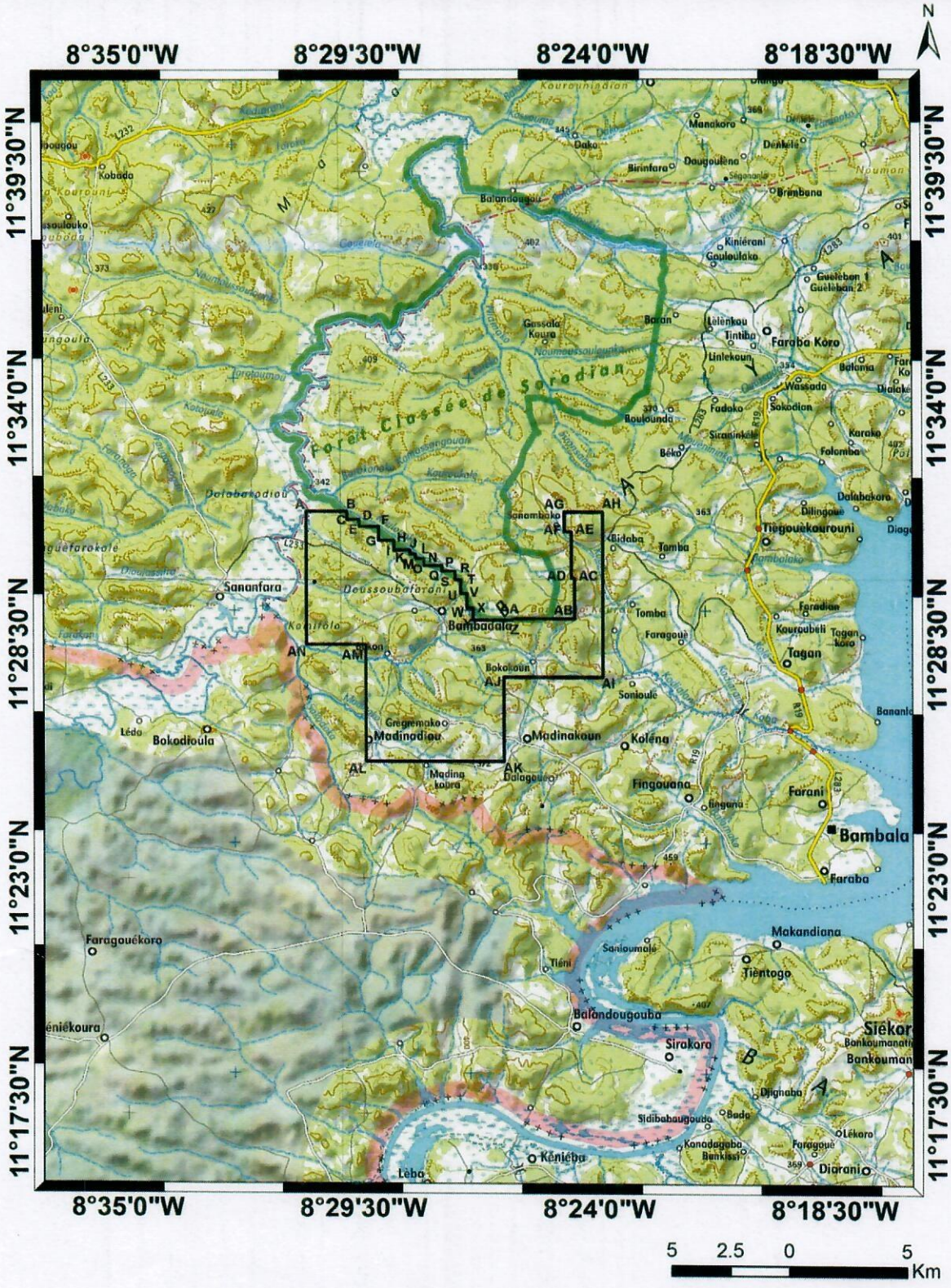

ANNEXE II

PROGRAMME ET COÛTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX SUR LE PERIMETRE DE BAMBADALA

A. PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX À EXÉCUTER

Première année :

- Compilation des données antérieures sur le périmètre ;
- Elaboration et mise en œuvre de la notice d'impact environnemental ;
- Un programme de prospection géochimie sol à la maille de 400x100 m avec prélèvement d'environ 1 000 échantillons ;
- Cartographie géologique détaillée au 1/1000 avec un prélèvement de 100 échantillons;
- Prospection géophysique au Mag et au VLF environ 15 Km linéaires ;
- Fonçage des puits (400m) avec prélèvement d'environ 200 échantillons et tranchées (400m) avec Prélèvement d'environ 200 échantillons sur les anomalies sol isolées ;
- Analyse pour or des 1 500 échantillons.

Deuxième année:

- Programme de sondages à la tarière sur les zones anomales pour 500 m linéaires avec prélèvement d'environ 500 échantillons ;
- Programme de sondages destructifs RC (1050 m) avec prélèvement d'environ 1050 échantillons ;
- Programme de sondages carottés de 1 000 m linéaires avec prélèvement d'environ 1 000 échantillons
- Mise en œuvre du rapport de la notice d'Impact environnemental et social
- Analyse pour or des 2 550 échantillons.

Troisième année:

- Travaux de sondage de confirmation carottant environ 1000 m avec prélèvement d'environ 1 000 échantillons ;
- Analyse pour or des 1 000 échantillons ;
- Tests métallurgiques
- Estimation des ressources.
- Etudes de Préfaisabilité
- Mise en œuvre du rapport de la notice d'Impact environnemental et social

B. COÛTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX

Première année	
Désignation	**Montant**
Personnel /Administration	8.500.000 F CFA
Logistiques (matériels de prospection, de campement et matériels roulants)	15.000.000 F CFA
Carburant / lubrufiant (3.000 litres)	3.000.000 F CFA
Compilation des données antérieures sur le périmètre	2.00.0 CFA
Elaboration et Mise en œuvre du rapport de la notice d'Impact environnemental et social	6 000 000 FCFA
Un programme de prospection géochimie sol à la maille de 400x100m avec prélèvement d'environ 1000 échantillons	6.500.000 F CFA
Cartographie géologique détaillée au 1/1000	4.000.000 F CFA
Prospection géophysique au Mag et au VLF environ 15 Km linéaires	6.000.000 F CFA
Fonçage des puits (400m) avec prélèvement d'environ 200 échantillons et tranchées (400m) avec prélèvement d'environ 200 échantillons sur les anomalies sol isolées	8.250.000 F CFA
Frais d'analyse pour or des 1500 échantillons	9.750.000 F CFA
Total première année	**69.000.000 F CFA**
Deuxième année	
Désignation	**Montant**
Personnel /Administration	10.500.000 F CFA
Logistiques (matériels de prospection, de campement et matériels roulants)	18.500.000 F CFA
Carburant / lubrufiant (7.000 litres)	7.000.000 F CFA
Programme de sondages à la tarière sur les zones anomales pour 500 m linéaires avec prélèvement d'environ 500 échantillons	10.000.000 F CFA
Programme de sondages destructifs RC (1050 m) avec prélèvement d'environ 1050 échantillons	31.500.000 F CFA
Programme de sondages carottés de 1000 m linéaires avec prélèvement d'environ 1000 échantillons	50.000.000 F CFA
Frais d'analyse pour or des 2550 échantillons	16.575.000 F CFA
Mise en œuvre du rapport de la notice d'Impact environnemental et social	6 000 000 FCFA
Total deuxième année	**150.075.000 F CFA**
Troisième année	
Désignation	**Montant**
Personnel /Administration	12.500.000 F CFA
Logistiques (matériels de prospection, de campement et matériels roulants)	12.500.000 F CFA
Carburant / lubrufiant (6.000 litres)	6.000.000 F CFA
Travaux de sondage de confirmation carottant environ 1000 m avec prélèvement d'environ 1000 échantillons	50.000.000 F CFA
Frais d'analyse pour or des 1000 échantillons	6.500.000 F CFA
Estimation des ressources	9.000.000 F CFA
Tests métallurgiques	6.000.000 F CFA
Etude de Préfaisabilité	12.500.000 F CFA
Mise en œuvre du rapport de la notice d'Impact environnemental et social	6 000 000 FCFA
Total troisième année	**121.000.000 F CFA**
Coût total = Total première année + Total deuxième année + Total troisième année	**340.075.000 FCFA**